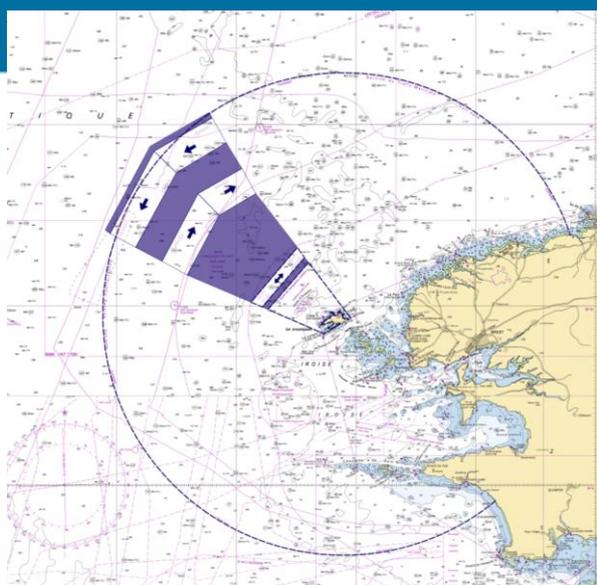


DISPOSITIFS DE SEPARATION DU TRAFIC



Descriptif de contenu du produit externe

Juin 2021

Table des matières

1	OBJET DU DOCUMENT	3
2	DESCRIPTION GENERALE DU PRODUIT	3
2.1	Contenu	3
2.2	Emprise du produit (extension géographique)	4
2.3	Système géodésique	4
2.4	Origine des informations	4
2.5	Mise à jour	4
3	QUALITE DES DONNEES	4
4	STRUCTURATION DES DONNEES	5
4.1	Format du produit	5
4.2	Attributs des objets du produit	5
5	LIMITATIONS D'EMPLOI	6
5.1	Restrictions	6
5.2	Licence d'utilisation	6
5.3	Limites d'utilisation	6
6	SUIVI DES MODIFICATIONS	6

Produit « Dispositifs de séparation du trafic »

Descriptif de contenu du produit externe

Juin 2021

1 Objet du document

Ce document décrit les caractéristiques du produit « Dispositifs de séparation du trafic ». Il ne s'agit pas d'un manuel d'utilisation de ce produit. Dans la suite du document, les termes DST ou dispositifs de séparation du trafic sont utilisés indifféremment.

2 Description générale du produit

2.1 Contenu

Le produit « Dispositifs de séparation du trafic » contient une description des DST dans les espaces maritimes français. Un DST est un système d'organisation du trafic visant à séparer des flux de trafic opposés par des moyens appropriés et notamment par l'établissement de couloirs de circulation. Les mesures prises visent à améliorer la sécurité de la navigation dans les zones où celle-ci est menacée par la densité du trafic associée à des difficultés naturelles diverses.

Plusieurs classes d'objets composent ce produit, les acronymes utilisés sont ceux de la norme S-57 de l'OHI :

- Couloirs de circulation complets (TSSLPT) : sections à l'intérieur desquelles le trafic se fait suivant une direction établie ;
- Limites de dispositif de séparation du trafic (TSSBND) : limites extérieures d'un couloir de circulation ou d'un rond-point de dispositif de séparation du trafic ;
- Lignes de séparation du trafic (TSELNE) : lignes de séparation entre deux couloirs de circulation ou entre un couloir de circulation et une zone de navigation côtière ;
- Zones de séparation du trafic (TSEZNE) : zones de séparation entre deux couloirs de circulation ou entre un couloir de circulation et une zone de navigation côtière ou encore zone centrale d'un rond-point ;
- Zones de navigation côtière (ISTZNE) : zones situées entre la limite côté terre d'un dispositif de séparation de trafic et la côte ;

- Zones de prudence (PRCARE) : zones dont les limites sont définies, où les navires doivent naviguer avec une attention particulière, et à l'intérieur de laquelle la direction du trafic peut être recommandée ;
- Sections de routes en eau profonde (DWRTPPT) : sections à l'intérieur desquelles le trafic se fait soit suivant une direction établie pour un trafic à sens unique ou soit suivant une direction établie et celle opposée pour un trafic à double sens ;
- Routes à double sens de circulation (TWRTPPT) : sections à l'intérieur desquelles le trafic se fait suivant deux directions opposées le long d'un relèvement. Ces sections sont généralement à double sens, mais certaines peuvent être à sens unique ;
- Points et lignes d'appel radio (respectivement RDOCAL_pt et RDOCAL_lne).

Remarque : dans la norme S-57, d'autres classes d'objets sont incluses dans la description complète d'un DST. Ces types d'objets n'apparaissent pas sur l'extension géographique concernée et ne sont donc pas mentionnés ici.

2.2 Emprise du produit (extension géographique)

Le produit « Dispositifs de séparation du trafic » couvre les espaces maritimes français. Pour des raisons de cohérence et de lisibilité du produit, un DST intersectant les espaces maritimes français est entièrement intégré au produit.

2.3 Système géodésique

Toutes les positions sont géoréférencées dans le système WGS-84 non projeté (code EPSG : 4326).

2.4 Origine des informations

Les informations utilisées pour l'élaboration de ce produit proviennent de la transcription des résolutions et circulaires adoptées par l'Organisation Maritime Internationale (OMI), éventuellement complétées en droit français par des arrêtés pris par les préfetures maritimes.

2.5 Mise à jour

La mise à jour de ce produit est réalisée par éditions successives, en cas d'évolution des textes réglementaires.

3 Qualité des données

Les objets composant ce produit ont été traduits des textes de référence en objets géographiques avec des données attributaires.

Exhaustivité :

Ce produit est exhaustif en ce qui concerne les DST officiellement en vigueur sur la zone d'emprise décrite au 2.2.

4 Structuration des données

4.1 Format du produit

Le produit « Dispositifs de séparation du trafic » est diffusé sous forme de fichiers au format Shapefile (accompagnés de leurs extensions) correspondant aux classes d'objets décrites au §2.1 et contenant les objets ponctuels, linéaires et surfaciques dans la zone d'emprise décrite au §2.2.

Les métadonnées associées à l'extraction sont au format ISO 19115-19139 (.xml).

Le produit « Dispositifs de séparation du trafic » est conforme aux spécifications techniques de la directive européenne INSPIRE (D2.8.I.7 Data Specification on Transport Networks – Technical Guidelines).

Ce produit est également disponible sous forme de fichiers au format GML INSPIRE.

4.2 Attributs des objets du produit

Les caractéristiques des objets du produit « Dispositifs de séparation du trafic » sont décrites dans des champs appelés attributs. Cette section détaille les attributs de chaque classe dans les termes suivants :

- Attribut : nom de l'attribut
- Description : définition ou intitulé de l'attribut
- Format : structure de l'attribut (chaîne de caractères, entier, décimal...)
- Valeurs possibles : signification des valeurs de cet attribut ou liste des valeurs possibles

Dans les fichiers Shapefile, les intitulés des attributs sont tronqués à 10 caractères et la longueur des attributs de type « chaîne de caractères » est limitée à 254 caractères.

Le tableau suivant décrit les attributs relatifs aux différentes classes d'objets du produit « Dispositifs de séparation du trafic ».

Attribut	Description	Format	Valeurs possibles
inspireId	Identifiant unique de chaque objet sous la forme FR <10 chiffres> <5 chiffres>	chaîne de caractères	Ex : FR 0000005111 00001
validFrom	Date de début de validité	date	Ex : 2020-10-07T14:36:00Z
validTo	Date d'expiration	date	Ex : 2020-10-07T14:36:00Z
nom	Nom du DST auquel appartient l'objet	chaîne de caractères	
reference	Référence(s) légale(s) : texte OMI et arrêté préfecture maritime si existant	chaîne de caractères	Ex : Circulaire de l'OMI COLREG.2/Circ.51 du 31 mai 2002 ; Arrêté de la préfecture maritime de l'Atlantique 2017/85 du 13 juillet 2017

referenceLink	Lien(s) vers les textes, si disponibles	chaîne de caractères	Ex : https://docs.imo.org/Shared/Download.aspx?did=16024 ; https://www.premar-atlantique.gouv.fr/uploads/atlantique/arretes/1500295643-index-2017-085.pdf
trafic	Type de circulation Classes d'objets concernées : DWRTPPT, TWRTPT, RDOCAL_Ine, RDOCAL_pt	chaîne de caractères (liste de valeurs possibles)	entrant sortant sens unique double sens
ORIENT	Direction du trafic, mesurée depuis le Nord. Classes d'objets concernées : TSSLPT, DWRTPPT, TWRTPT, RDOCAL_Ine, RDOCAL_pt	décimal unité : degré (°) précision : 0.01°	De 0 à 360
DRVAL1	Profondeur minimale. Classe d'objets concernée : DWRTPPT	décimal unité : mètre précision : 0.1m	

Les attributs sont renseignés, selon que l'information est connue ou non au Shom.

5 Limitations d'emploi

5.1 Restrictions

Ce produit **ne doit pas être utilisé pour la navigation**.

5.2 Licence d'utilisation

Ce produit est diffusé sous Licence Ouverte (version 2.0 d'avril 2017), définie par la mission Etalab. Les sources doivent être citées conformément à la rubrique « Contraintes pour la ressource » de la fiche de métadonnées.

5.3 Limites d'utilisation

Le Shom ne peut être tenu responsable d'une quelconque modification apportée aux données qu'il diffuse.

6 Suivi des modifications

Version	Modifications
Juin 2021	Paragraphe « Mise à jour » amendé.
Janvier 2021	Edition initiale du document